Envoyé en préfecture le 20/04/2021 Recu en préfecture le 20/04/2021

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_29-DE

Le 9/04/2021

Séance du 15 avril 2021

n° 2021/29

Nombre de membres :

• afférents au Conseil de Communauté :

39 39

en exercice:

• qui ont pris part à la délibération :

Le 9/04/2021 Date d'affichage :

Date de la convocation :

L'an deux mille vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Revest du Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI

M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Secrétaire de séance :

M. Bernard GRANET

Objet:

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Le Conseil de Communauté.

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU l'article L5214-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'Etat 1259 de notification des taxes directes locales.

CONSIDERANT la volonté de maintenir les taux sur le territoire de l'ancienne Communauté de Haute Proyence.

Après en avoir délibéré, A l'unanimité

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_29-DE

n° 2021/29

Objet:

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021 (SUITE)

ADOPTE les taux comme suit :

Taxe	Base 2021	Taux voté	Produit assuré
Taxe Foncier Bâti	12 949 000	6,92 %	896 566
Taxe Foncier Non Bâti	400 500	22,65 %	90 729
Contribution Foncière des Entreprises	2 095 000	30,86%	646 517

Ainsi fait et délibéré à REVEST DU BION, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

Envoyé en préfecture le 20/04/2021 Recu en préfecture le 20/04/2021

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB 2021 30-DE

Séance du 15 avril 2021

n° 2021/30

Nombre de membres :

afférents au Conseil de Communauté :

39

en exercice :

• qui ont pris part à la délibération :

36

Date de la convocation :

Le 9/04/2021

Date d'affichage :

Le 9/04/2021

L'an deux mille vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Revest du Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS:

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Secrétaire de séance :

M. Bernard GRANET

Objet:

TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2021

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT les bases prévisionnelles pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2021.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

FIXE la TEOM à 9,5% assurant un produit de 1 164 678,62 €

Ainsi fait et délibéré à REVEST DU BION, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

ROMANDO DO STUAMERS ROME DE PROVENCE PARA DE BANION

ESOS Severally of agreement

GOVERNMENT OF

throughton.

make a like a strong delegation in

di llargo de contrata de Comente de contrata de Comente de contrata de contrat

VE CPEC CO. On the company management will be presented to be started by the least of the control of the least of the control of the control

TO SET OF METERS (NOT A COMPANY AND A COMPANY ASSESSMENT AND ASSESSMENT AND ASSESSMENT AND ASSESSMENT ASSESSME

Superficient Marchine State Courts (12) 675 Resident Superficient State State

a describit de Carrier de la companya de la companya

ting class british steam states and the content of the content of the content of the content of the content of

TO SELECT ME AND A SECOND

This is the control of the control o

AND A CO. A COUNTY OF THE PROPERTY OF THE PROP

Dala 2004 Alba da 15 atau kampatan da mangang Kabupatan da mangah ka

DOENNI TYATISTOO KUNNAS ARINE TIENNISTE BENERALE NE TITTITTE BEESTE ARINE ORIGINIS BENERAL DE

23 of Phillips A. C. Brill Chill. The strategraph and have some fining by

TO AND A Please M. Communication of Confess, elimination of Confess, elimination of Confess, and Confess, and

are the title of the short a common south in the state of the state of the

A TOWARD STREET, No. 24 Below Sept. 1994

12:11

a Lengtan' na akwana sii ala kwi indiki l

- that - CERNIC and until England the films of their factors are maked and are find a second of the back plants

And the said of the

If the difficulty is the finishment of the control of the first of the first

at plant and the digit and by the local transfer at any and the facility of th

La Prinklass de l'impareus ité de frantschoes : code Processe Reje de Commu

Market State of the State of th



Envoyé en préfecture le 20/04/2021 Reçu en préfecture le 20/04/2021

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_31-DE

Séance du 15 avril 2021

nº 2021/31

Nombre de membres :

afférents au Conseil de Communauté :

39

en exercice :

39

qui ont pris part à la délibération :

Date de la convocation : Date d'affichage :

Le 9/04/2021 Le 9/04/2021

L'an deux mille vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Revest du Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS:

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Secrétaire de séance :

M. Bernard GRANET

Objet:

VOTE DU PRODUIT ATTENDU DE LA TAXE GEMAPI POUR 2021

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

VU l'article 1530bis et 1639A du Code Général des impôts.

CONSIDERANT l'évaluation des charges afférentes à cette nouvelle compétence estimée à 300 000 € en 2021. CONSIDERANT que le produit de cette taxe doit être arrêté dans la limite d'un plafond fixé à 40€ par habitant.

Après en avoir délibéré,

A la majorité avec 29 voix pour, 6 voix contre et une abstention.

ARRETE le produit de la taxe GEMAPI à 130 000 € pour l'année 2021.

AUTORISE le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à REYEST DU BION, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

MENTAL SOCIAL SERVICE SOCIAL SERVICES SOCIAL S

ALCOHOLD BY

Service Completes

ringanian akticama Renoutesta

Participant of the Control of Security Security

de Bento (a. 6), podesside, exister an mord, experiency at 6 agists whom left species of size as agrees of the excellent engine and experiences.

100 The ECO proposition of the more probability and the best scale and the last species and a construction of the constr

The Man hambahangan as is said. All the Latine. M. Saline Mangalan of Street, which is being the said.

MORE Countries Advisor of the companion of the Contribution of the

TO STAND THE CONTROL OF THE PROPERTY OF THE PR

POR BUILDING TO Proper your reference could be let up the Constitution. Many

Actual County of Company of the County

2 PER SIGNATURAL TEE SENT AS A FURTHAMARIES STABLE AND LAKE AS ASSAULTED BY

PERSONAL TERRORIS AND STREET AND

SCINE SELECTION OF THE ARREST AND A SELECTION OF THE SELE

CONTROL ATTENDED AND AND AND THE STATE OF THE

CANTO THE AREA OF SOME MANAGED PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE

SYMBOLISM SIMPLE STATE OF THE S

THE AREA SOLDER TO ARE STONE AND A STONE STONE STONE AND A STONE STONE AND A STONE STONE AND A STONE STONE AND A S

Telegration between the second

THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF

A serio de relacione a ligitar a serio como especimiento del manero del como del

1.554.50

The property of the property of

i Hamada Magatem salasiu.

10 SC to Como mun a continue partir pero e laviar o 1925 a bene esta especialment qui a desti d'alcons dus 199 Contobre nec Bene a cultura substitute de contentaments d'apresentation de destina, d'esse 1966 file de 1966 (

And the states of the state of

A la maria de la compania del compania de la compania del compania de la compania del la compania de la compania del la compania de la compania de la compania del la compania del

APERITY In product his true CRAMATT was now through former a soon.

APERITY OF PRACTICAL ASSOCIATION OF THE CONTRACT ASSOCIATION ASSOCIATION ASSOCIATION OF THE CONTRACT A

Le Evrethant de Consentration de course men Transcellere exception de la con-

THE TAXABLE

Envoyé en préfecture le 20/04/2021 Reçu en préfecture le 20/04/2021

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_32-DE

Séance du 15 avril 2021

n° 2021/32

Nombre de membres :

afférents au Conseil de Communauté :

39 39 36

en exercice :

• qui ont pris part à la délibération :

9

Date de la convocation :
 Date d'affichage :

Le 9/04/2021 Le 9/04/2021

L'an deux mille vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de

Communauté s'est réuni à Revest du Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS:

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Secrétaire de séance :

M. Bernard GRANET

Objet:

BUDGET PRIMITIF2021- Service Principal

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU les articles L2312-1, L 2312-2, L2312-3 et L5214-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'instruction comptable M14

CONSIDERANT la présentation du Budget Primitif 2021 pour le service principal

Après en avoir délibéré,

A l'Unanimité

ADOPTE le Budget Primitif 2021 pour le service principal qui s'équilibre comme suit :

• Section de fonctionnement :

6 672 287,00 €

Section d'Investissement :

3 061 403,00 €.

Ainsi fait et délibéré à REVEST DU BION, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNICATION OF COMMUNICS

AND THE PROPERTY OF CAMERON

ess escitors.

Medical State of the State of t

Paradiatoria di propriati del Constituto del Consti

A construction of a manufacture of the contract of the contrac

in de la completa de la comp

Ministrato ACC et va nutricima, como por filmenta del Adamante ACC federat de patro com abbasado escribir especial.

TELEMOTETE CONTROL OF THE SECOND CONTROL OF

M. Jacquer DEFILLE. Majeriorie-Rode Die Silvie. M. Alaife 1930. Citate diana acasamate in MANDA. M

A77 (AA27 CDS the environment of the same of the same

2 May 1 to be the second about a read of the next ADM 1912 of the last and

The state of the s

25.036 SECTION (V.S.V.SDFs in instrumentation in religious ACC), 75.50 (23.5 Section 6), 50.

Reference of the contract of the contract of the contract of the state of the state of the contract of the con

This is the constant of the control of the control

DELIKE COLEMPTICA SE SE SELECTION COMPANION DELICITATION DELICITATIONI

12. Juni Sant Gildelle State State COUT. 11. September 1987, New Johnson Control State Control

EDG Patricilla 22 de la Maria de manda en mantido en maldanas de la companya del companya de la companya de la companya del companya de la co

CLARA STORING OF STEELING SERVER AND DESCRIPTION OF A DISTRICT OF STEELING SERVER AND STORING MI

Office BAS and office to be one of a control of the Control of the

Talken of the control of the second of the last

The state of the second second

January Carlo Stewart Land

Library and the equation is exempled.

elikho hvot ennutseli. Oleta ilisto kitale ilisto kitale to en en la secondita segneti, competi estatoje estitu

At a trib in some many many of the

to a first and a first such a property of the color of the

Stadilla Since in Aug 15

ACTIVITY In the ball from the man point to be viewed a family of the following the most are maken as the family and the following the following the following the following the following the family and the family and

OD 2016 TOO 1 TO STATE OF THE S

Provide soft and Architectural SALASS US NOT SELECT SERVICE AND ARCHITECTURE.

Le d'éléphie de département de l'éléphie de l'apprés d

-arranguet = U.S. arrang

Envoyé en préfecture le 20/04/2021 Reçu en préfecture le 20/04/2021

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_33-DE

Séance du 15 avril 2021

nº 2021/33

Nombre de membres :

afférents au Conseil de Communauté :

Date de la convocation :Date d'affichage :

Le 9/04/2021 Le 9/04/2021

• en exercice :

ercice: 39

• qui ont pris part à la délibération : 36

L'an deux mille vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Revest du Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS:

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI

M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Secrétaire de séance :

M. Bernard GRANET

Objet:

BUDGET PRIMITIF2021- Service Economie

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU les articles L2312-1, L 2312-2, L2312-3 et L5214-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'instruction comptable M14

CONSIDERANT la présentation du Budget Primitif 2021 pour le service économie

Après en avoir délibéré, A l'Unanimité

ADOPTE le Budget Primitif 2021 pour le service économie qui s'équilibre comme suit :

• Section de fonctionnement :

2 225 494,00 €

Section d'Investissement :

6 006 122,00 €.

Ainsi fait et décitore à REVEST DN BION, les jour, mois, an que dessus.

Pass BION, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPHEDS.

Envoyé en préfecture le 20/04/2021 Reçu en préfecture le 20/04/2021

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_34-DE

Séance du 15 avril 2021

nº 2021/34

Nombre de membres :

afférents au Conseil de Communauté :

en exercice: 39

qui ont pris part à la délibération : 3

Date de la convocation :
 Date d'affichage :

Le 9/04/2021 Le 9/04/2021

• qui ont pris part à la délibération : 36

L'an deux mille vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Revest du Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS:

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI

M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Secrétaire de séance :

M. Bernard GRANET

Objet:

BUDGET PRIMITIF2021- Service Déchets Ménagers

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU les articles L2312-1, L 2312-2, L2312-3 et L5214-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'instruction comptable M14

CONSIDERANT la présentation du Budget Primitif 2021 pour le service déchets ménagers

Après en avoir délibéré, A l'Unanimité

ADOPTE le Budget Primitif 2021 pour le service déchets ménagers qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement :

1 866 132,00 €

• Section d'Investissement :

2 525 648,00 €.

Ainsi fait et délibér (1) Aij pay BION, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes Haute-Proven**ge Pays de** Banon,

Jacques DEPLEDS.

ZOSMANIACO DO ETURNIUMANOC MONAS EXICYAS EXIMANORS ETIRAL SOSANDEL UL ASIDAS

100.100000

Non-Macadilla richalitation (Macadilla richalitation of the section of the section of the Macadilla richalitation of the section of the section of the Macadilla richalitation of the section of the section of the sec

This days saids when a said a gaine do not be the said of the little of the said and the said of the Constitution of the Const

ENTRY COLUMN TO A COMMENT AND A COMMENT AND

THE LATE CONTROL OF THE PROPERTY OF THE PROPER

The Prince of Prince States of the Bearing of the Bearing Children and the Bearing Consultant

ARCAM TW. A both on the architect will be to 100 to

ADMINISTRAÇÃO DE COMPLETA DE CONTRACTOR DE C

CLECTION -2.5-20 CARCIE ab an enterminament integrand violation A. 2 brings and 184 (A. 1876 A. 1.) Activit abund in All 1870 A representation of the contraction of

TO ANTHAT SEMENTE IN A CONTROL OF THE SEMENTAL PROPERTY OF A SEMENT SEMENT OF THE SEMENT SEME

That there is an appropriate abusiness

trogue M so that astrona - postitioner in hirid

and the first of the same of t

Magnes de la grantes estable. Ver des estables de proces d'aprove de la grant de la Confesion de Valland de Confesion de la Confesion de Confesion d

Apple or avoid willers.

- Tune nominio emplificação e may exergende e tendado contra el marquesco Tulcado Especial de Estáblica.

Transfera el de en exercision de la constante de la contra del contra de la contra del contra de la contra del la co

personal many the school could be a like the personal state of the

Ter Pekislander Francische und die unterner Rende Franzische State Sandu.

20 State of the second

Envoyé en préfecture le 20/04/2021 Reçu en préfecture le 20/04/2021

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB 2021 35-DE

Séance du 15 avril 2021

n° 2021/35

Nombre de membres :

afférents au Conseil de Communauté :

39

en exercice :
qui ont pris part à la délibération :

39 36 Date de la convocation :Date d'affichage :

Le 9/04/2021 Le 9/04/2021

L'an deux mille vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Revest du Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI

M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Secrétaire de séance :

M. Bernard GRANET

Objet:

BUDGET PRIMITIF2021- Service SPANC

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU les articles L2312-1, L 2312-2, L2312-3 et L5214-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'instruction comptable M14

CONSIDERANT la présentation du Budget Primitif 2021 pour le service SPANC

Après en avoir délibéré, A l'Unanimité

ADOPTE le Budget Primitif 2021 pour le service SPANC qui s'équilibre comme suit :

• Section de fonctionnement :

42 338,00 €

Section d'Investissement :

24 000,00 €.

Ainsi fait et délibéré à Paris I DU BION, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

Séance du 15 avril 2021

Envoyé en préfecture le 20/04/2021 Reçu en préfecture le 20/04/2021

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB 2021 36-DE

n° 2021/36

Nombre de membres :

afférents au Conseil de Communauté :

en exercice :

• qui ont pris part à la délibération :

39

39

36

Date de la convocation :

Le 9/04/2021 Le 9/04/2021

Date d'affichage :

L'an deux mille vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Revest du Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS:

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO. Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Secrétaire de séance :

M. Bernard GRANET

Objet:

AUTORISATIONS DE PRORGMMES & CREDITS DE PAIEMENTS BUDGET PRIMITIF2021- Service Principal

Le Conseil de Communauté.

DECIDE de MODIFIER les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) telles qu'indiquées dans le tableau ci-dessous :

Modifications

(SUITE) AUTORISATIONS DE PRORGMMES & CREDITS DE PAIEMENTS BUDGET PRIMITIF2021- Service Principal

Objet:

AP initiale votice Révision de l'exercice Région Révision de l'exercice Révision de l'		2021 2022	207 700		antérieurs	de l'AP	Révision de l'exercice	AP initiale votée
AP initiale vorte Reference Referenc			105 041 80 6	2020	920 020 029	2000		
Nouveau montant de l'acretice Reference Restres à réaliser Soute restruit Soute restruit Soute restruit Soute restruit Soute restruit Soute Soute Soute Soute restruit Soute				10/0/9,20 €	059 970,97 €	933 000 €	ı	933 000 €
AP initiale votte Révision de l'exercice Révision de l'exercice Emissions AP initiale votte Révision de l'exercice Révisio	Soit un total de :	Soit un total de :	ň	Solde restant	Emissions	3 000 €	RECETTES	
AP initiale votée Révision de l'exercice Révision de l'exercice Révision de l'exercice Révision de l'exercice Nouveau montant de l'AP AP initiale votée Révision de l'exercice Nouveau montant de l'AP AP initiale votée Révision de l'exercice Nouveau montant de l'AP AP initiale votée Révision de l'exercice Révision de	105 941,83 E	05 941,83 E	10	20 000 €	80 000 €	3 000 001	Etat	
AP initiale votée Révision de l'exercice 6 872 6 C 2 808 6 2 2 2 808 6 2 2 2 808 6 2 2 2 808 6 2 2 2 808 6 2 2 2 8 2 2 8 2 2 8 2 2 8 2 2 8 2 2 8 2 2 8 2 2 8 2 2 8 2 2 8 2 2 8 2 2 2 8 2 2 2 8 2 2 2 8 2				10 000 €	40 000 €	50 000 €	Région	
AP initiale votte Révision de l'exercice AP initiale votte Révision de l'exercice Li 500 000 € Li 5					6872€	6 749,01 €	Prime énergie	
AP initiale votée Révision de l'exercice de l'AP initiale votée Révision de l'exercice montant de l'AP initiale votée Révision de Revision de l'AP initiale votée Révision de Revision de Mouveau montant de l'AP initiale votée Révision de Mouveau paiements paiements réalisées 2020 2021 AP initiale votée Révision de Mouveau Mouveau Bosovo € 27 225,69 € 385,709,34 € 100 000 € 2021 AP initiale votée Révision de Mouveau Mouveau Bosovo € 27 2000 € 27 2000 € 27 2000 € 27 25,69 €	2000	2 (32)						
1500 000 C		2021 2022	Restes à réaliser sur 2020	Credits de paiements réalisés	Crédits de paiement antérieurs	Nouveau montant de l'AP	Révision de l'exercice	AP initiale votée
RECETTES 150 000 € Emissions Solde restant		400 000 € 1 097 192 €	- 40	2 808 €				4 500 000 6
Etat 100 000 €				Solde restant	Emissions		-	200000
AP initiale Révision de l'exercice Nouveau montant de l'AP Crédits de paiements paiements autricieurs (50 000 € Crédits de paiements autricieurs (50 000 € Crédits de paiements (50 000 € AB5 709,34 € 100 000 € AP initiale Révision de l'exercice Nouveau montant de l'AP Inglés 20,20 385 709,34 € 100 000 € AP initiale votée Révision de l'exercice La 491,82 € 24 491,82 € 200 00 € 200 000 € AP initiale votée Révision de l'AP Nouveau montant Crédits de paiement autricieurs réalisée 2000 Crédits de paiement autricieurs réalisée 2000 Crédits de paiement autricieurs réalisée 2000 200 000 € 850 000 € - 850 000 € - 24 491,82 € - 200 000 € 850 000 € - - 24 491,82 € - 200 000 € - 200 000 € 850 000 € - - 4491,82 € - 200 000 € - 200 000 € - 850 000 € - - - 24 491,82 € - 200 000 € - 200 000 € - 850 000 € - -				3 000 001	-	36	100 000	
AP initiale				80 000 €		9	1	
AP initiale Révision de l'exercice Nouveau paiement de l'AP antérieurs Crédits de paiement paiement paiement paiement paiement paiement réalisés 2020 Crédits de gur 2020 Crédits de gur 2020 Restes à réaliser 2020 2021 643 000 € - 643 000 € 10 825,15 € 57 275,69 € 385 709,34 € 100 000 € Région 60 000 € 30 000 € 20 491,82 € 385 709,34 € Soit un total de l'AB 7000 € AP initiale votée Révision de l'AP Nouveau montant Britaieurs Crédits de paiement Paine paiements Paiements Restes à réaliser Paint Paine Paiement Paiements Restes à réaliser Paint Paine Paiement Paiements 200 000 € 850 000 € - 850 000 € - 20 491,82 € - 200 000 € 850 000 € - 850 000 € - 20 491,82 € - 200 000 € 850 000 € - 850 000 € - 20 491,82 € - 200 000 € 850 000 € - - 850 000 € - - 200 000 € 850 000 € - - 20 000 € - - 20 00 00 €				40 000 €	•	9	-	
Nouveau montant de l'AP Paiement paiements Restes à réaliser Pexercice Monveau montant de l'AP Paiement Pexercice Herrison de l'AP Paiement Paiement Pexercice Herrison de l'AP Paiement Paiement Paiement Paiement Pexercice Herrison de l'AP Paiement Paiement Pexercice Paiement Pexercice Perecice Paiement Pexercice Perecice Pereci	Crédits de paier	Crédits de paiement		F	Chédite de			
643 000 € - 643 000 € 10 825,15 € 57275,69 € 385709,34 € 100 000 € RECETITES 150 000 € Bmissions Solde restant Solde restant Solde restant Solde restant Solde restant AP initiale votée Révision de l'AP Nouveau montant Crédits de palement paiement Crédits de palement paiement Crédits de palement paiement paiements Crédits de palement paiements Restes à réaliser 200 000 € 850 000 € - 850 000 € - 103 069,20 € - 200 000 € RECETITES 70 000 € - 70 000 € - 200 000 €			estes à réaliser sur 2020	1	paiement antérieurs	Nouveau montant de l'AP	Révision de l'exercice	AP initiale votée
RECETTES 150 000 € 30 000 € 70 000 € 485 709,34 AP initiale votée Recterice Recter		100 000 € 89 189,82 €			10 825,15 €	643 000 €	•	643 000 €
Révision de Révision de Reception Produce Produce Reception Produce	Soit un total de:	oit un total de :			Emissions	150 000 €	RECETTES	
Révision de Sio 000 € - 60 000 € - 24 491,82 € - 24 491,82 € AP initiale votée Révision de de l'AP Nouveau montant de l'AP Crédits de palement paiements antérieurs réalisés 2020 Crédits de palement paiements antérieurs réalisés 2020 Restes à réaliser 2021 850 000 € - 850 000 € - 200 000 € - 200 000 € RECETITES 70 000 € Emissions Solde restant - 200 000 € Etat 70 000 € - 70 000 € - 200 000 €	485 709,34 €	85 709,34 €	48	70 000 €	30 000 €	3000 001	Etat	
AP initiale votée Révision de Nouveau montant Crédits de palement Palements Perercice Révision de l'AP Nouveau montant Crédits de palement Palements Perercice RECETITES 70 000 € Fmissions 70 000 € Fmissions To 000 € To				€0 000 €		€0 000 €	Région	
AP initiale votée Révision de Nouveau montant de l'AP Crédits de paiement paiements Pexercice Révision de l'AP Crédits de paiement paiements Sour 2020 2021 2021 2020 2000 € Emissions Solde restant 70 000 € Entissions Crédits de Restes à réaliser				24 491,82 €	1	24 491,82 €	Europe	
AP initiale votée Révision de l'exercice de l'AP antérieurs réalisés 2020 ε 850 000 ε 850 000 ε 850 000 ε 850 000 ε 70 000 ε 70 000 ε 870 000 ε 970 000 ε 9	Crédits de paieme	Crédits de paiement				-	-	
S50 000 €					rédits de paiement antérieurs			AP initiale votée
RECETTES 70 000 € Emissions Solderestant 70 000 € - 70 000 € Bitt 70 000 € - 70 000 € Credits de Restes à réaliser	0000€ 300000€	300 000 €	- 2000	103 069,20 €		850 000 €	1	SEO DOO E.
Etat 70 000 C - 70 000 C Distriction de Manueum Crédits de Restes à réaliser				Solde restant		20 000 €	RECEITES	20000
DANIEL DA				20 000 €	•	70 000 €	Etat	
Denies de Montreau montreut Crédite de noiement Crédits de Restes a realiser				-				
The state of the s	Credits de paleme	Credits de palement	tes à réaliser		Crédits de naiement	Nonvean montant Cr	Révision de	
de l'AP antérieurs réalisés 2020 2021		2022						AP initiale votée
Château de Reillanne 1300 000 € 900 000 € 2 200 000 € 12 906 € 47 281,60 € - 300 000 € 9	0000€ 0000€		3000	17 281,60 €		2 200 000 €	3000006	1 300 000 €

Envoyé en préfecture le 20/04/2021

Reçu en préfecture le 20/04/2021

Affiché le

D : 004-200071025-20210415-DELIB_2021136-DE

14

(SUITE) AUTORISATIONS DE PRORGMMES & CREDITS DE PAIEMENTS BUDGET PRIMITIF2021- Service Principal

Objet:

DECIDE D'OUVRIR les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) telles qu'indiquées dans le tableau ci-dessous :

	Crédits de	Crédits de	Restes à	JO	édits de paiement		
AP initiale votée	paiement antérieurs	paiements réalisés 2020	réaliser sur 2020	2021	2022	2023	Reste à financer
1 000 000 €	ı	t		389 680,40 €	250 000 €	250 000 €	110 319,60 €

		A TO SECTION	Crédits de	Restes à	0	Trédits de paiement		Doobs
Opération	ition	votée	paiements réalisés 2020	réaliser sur 2020	2021	2022	2023	financer
ogement	Acquisition	120 000 €	-		120 000 €	•	1	1
IMIANE	Travaux	50 000 €	-		20 000 €	30 000 €	t	1

		L	ID :
Doots à	financer	-	•
	2023	-	-
Crédits de paiement	2022	•	30 000 €
O	2021	120 000 €	120 000 €
Doctor & -follow	sur 2020		
Crédits de	paiements réalisés 2020		
A W. C. C. C. L.	votée	120 000 €	150 000 €
	ion	Acquisition	Travaux
	Opération	Logement	REILLANNE

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_36-DE

nº 2021/36

Objet:

AUTORISATIONS DE PRORGMMES & CREDITS DE PAIEMENTS (SUITE) **BUDGET PRIMITIF2021- Service Principal**

DEMANDE l'inscription dans les prochains documents budgétaires des crédits de paiement tels que détaillés ci-dessus.

DIT que les crédits de paiement sont fixés par le budget de l'exercice.

AUTORISE le président à effectuer les démarches nécessaires et à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à REVEST DU BION, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

Envoyé en préfecture le 20/04/2021 Reçu en préfecture le 20/04/2021

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_37-DE

Séance du 15 avril 2021

nº 2021/37

Nombre de membres:

afférents au Conseil de Communauté :

39 39

en exercice :

• qui ont pris part à la délibération :

Date de la convocation :

Date d'affichage :

Le 9/04/2021 Le 9/04/2021

L'an deux mille vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Revest du Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS:

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO.

Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Secrétaire de séance :

M. Bernard GRANET

Objet:

AUTORISATIONS DE PRORGMMES & CREDITS DE PAIEMENTS

BUDGET PRIMITIF2021- Service Economie

Le Conseil de Communauté.

DECIDE de MODIFIER les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) telles qu'indiquées dans le tableau ci-dessous:

Modifications

(SUITE) AUTORISATIONS DE PRORGMMES & CREDITS DE PAIEMENTS BUDGET PRIMITIF2021- Service Economie

Objet:

	Reste à financer	1						Reste à financer						1	Reste à financer					1 1	L I	500		. 1		Reste à 12021	IB 2
								10.2							Reste						Reste					Reste à	2000
Credits de palement	2022	-						Credits de paiement	11 701,36 €					Crédits de paiement	2022	375 000 €				Crédits de paiement	2022	496 955 €			Crédits de paiement	2022	550 000 €
	2021	81 206,87 €						2021	1 515 000 €						2021	372 750 €						200 000 €			5	2021	€ 000 €
Kestes a realiser	sur 2020	325 661,811€						Restes à réaliser sur 2020	t					Restes à réaliser sur	2020					Restes à réaliser sur	2020	1			Restes à réaliser sur	2020	
Credits de	paiements réalisés 2020	138 162,57 €	Solde restant	84 000 €	80 000 €	53 374 €	4 123,41 €	Crédits de paiements réalisés	643 545,05 €	Solde restant	400 000 €	957 661,53 €	20 000 €	Crédits de	paiements réalisés 2020	2 250 €	Solde restant	1		Crédits de	paiements réalisés 2020	3 045 €	Solde restant	1	Crédits de Re	0	•
1 1 1 1	Creats de palement antérieurs	21 175,62 €	Emissions	3€ 000 €		•	15 876,59 €	Crédits de paiement antérieurs	79 753,59 €	Emissions		42 338,47 E	\$	1	antérieurs	•	Emissions	E		A.6.3% Jan. 10.	credits de palement antérieurs	١	Emissions	•		Crédits de paiement antérieurs	
	Nouveau montant de l'AP	566 206,87 €	293 374 €	120 000 €	80 000 €	53 374 €	40 000 €	Nouveau montant de l'AP	2 250 000 €	1 100 000 €	400 000 €	1 000 000 €	50 000 €		de l'AP	750 000 €	400 000 €	250 000 €	120 000 5		nouveau montant de l'AP	1 000 000 €	50 000 €	€0 000 €	+	Nouveau Contant de l'AP	800 000 €
	Révision de l'exercice	ſ	RECETTES	DETR	Région	Europe	Cdo4	Révision de l'exercice	900006	RECETTES	Etat	Région 1 oc	CRCA 50	,	l'exercice	1	RECETTES	Etat	Kegion		l'exercice	250 000 €	RECETTES	Région		Révision de l'exercice	1
	AP initiale votée	566 206,87 €						AP initiale votée	2 160 000 €						AP initiale votée	750 000 €					AP initiale votée	750 000 €				AP initiale votée	800 000 €
	Opérations			VILLEMUS	multiservices			Opérations			Planétarium				Opérations		Ateliers de St Martin	les Eaux			Opérations		Hangars de Banon			Opérations	Maison Mathurin

Envoyé en préfecture le 20/04/2021

Envoyé en préfecture le 20/04/2021 Reçu en préfecture le 20/04/2021

Affiché le

Affiché le
ID: 004-200071025-20210415-DELIB_20241237-DE

(SULLE) AUTORISATIONS DE PRORGMIMES & CREDITS DE PAIEMENTS BUDGET PRIMITIF2021- Service Economie

Objet:

				3	Crédits de	Restes à réaliser sur		Prédits de paiement	
Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Credits de paiement antérieurs	paiements réalisés 2020	2020	2021	2022	Reste à financer
ZAR Pitangier	70 000 €	1	70 000 €	3	1963€	28 037 €	,	40 000 €	1

DECIDE de CLÔTURER l'autorisation de programme ci-dessous, pour la somme totale des dépenses d'investissement de 670 303,35 €, dont les recettes (subventions) restent à percevoir pour partie :

					Crédits de	Restes à réaliser	0	rédits de paiement	
Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	paiements réalisés 2020	sur 2020	2021	2022	Reste à financer
	850 000 €	1	850 000 €	97 533,47 €	572 769,88 €		•	•	•
Alcotra		RECETTES 722 500 C	722 500 E	Emissions	Solde restant				
		Europe	Europe 722 500 €	118 461,99 €	604 038,01 €				

DEMANDE l'inscription dans les prochains documents budgétaires des crédits de paiement tels que détaillés ci-dessus.

DIT que les crédits de paiement sont fixés par le budget de l'exercice.

AUTORISE le président à effectuer les démarches nécessaires et à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à REVEST DU BION, les jour, mois, an que dessus.



Séance du 15 avril 2021

Envoyé en préfecture le 20/04/2021 Reçu en préfecture le 20/04/2021

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_38-DE

n° 2021/38

Nombre de membres :

afférents au Conseil de Communauté :

en exercice : qui ont pris part à la délibération : Date de la convocation :Date d'affichage :

Le 9/04/2021 Le 9/04/2021

L'an deux mille vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Revest du Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS:

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

39

39

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Secrétaire de séance :

M. Bernard GRANET

Objet:

AUTORISATIONS DE PRORGMMES & CREDITS DE PAIEMENTS BUDGET PRIMITIF2021- Service Déchets Ménagers

Le Conseil de Communauté,

DECIDE de **MODIFIER** les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) telles qu'indiquées dans le tableau ci-dessous :

AUTORISATIONS DE PRORGMIMES & CREDITS DE PAIEMENTS (SUITE) BUDGET PRIMITIF2021- Service Déchets Ménagers Objet:

	Reste à financer	- TI			Reste à .financer	96				sent Reste à financer	200			120	-	hé l	pré e -200	fectu		Rest	2021 5-DELIB_20
Credits de pasement	2022	ATO 151.			Crédits de paiement 2022	088408		1		Crédits de paiement	151 172,4		CA	Chedito de maisment	2022	100.000			Crédits de paiement	2022	20 000 C
	2021	3000 000 C	Soit un total de:	1 020 000 €	2021	400 000 E	Soit un total de:	496 470 €		2021	200 000 €	Soit un total de:	411 062,80 €		2021	200 000 C				2021	20 000 €
Rectee à réaliser	SUF 2020	120,000 €			Restes à réaliser sur 2020	06.470 C				Restes à réaliser sur 2020	211 062,80 €				Restes à réaliser sur 2020	•			Restes à réaliser	sur 2020	t
Credits de	paiements réalisés 2020	2,865,86€	Solde restant	264 000 €	Crédits de paiements réalisés 2020	143 109,80 €	Solde restant	150 000 €		Crédits de paiements réalisés 2020	66 550,08 €	Solde restant	150 000 €	O. Adito do	paiements	1	Solde restant	70 000 €	Crédits de	paiements réalisés 2020	
Crédite de naisment	antérieurs	14 313,35€	Emissions	-	Crédits de paiement antérieurs	11,580€	Emissions			Crédits de paiement antérieurs	9 01,799	Emissions			Crédits de paiement antérieurs	3	Emissions	-		Credits de palement antérieurs	2 622,54 €
Mountain montant	de l'AP	1 267 331,12 €	264 000 €	264 000 €	Nouveau montant de l'AP	20000C	150 000 €	150 000 €		Nouveau montant de l'AP	90000c	150 000 €	150 000 €		Nouveau montant de l'AP	SONDONE	70 000 €	20 000 €		Nouveau montant de l'AP	72877,46€
Décision de	revision de l'exercice	ī	RECETTES	Région	Révision de l'exercice	268 840,2040	RECETTES	Région		Révision de l'exercice	141720,02 €	RECETTES	Région		Révision de l'exercice	S. C. C. C. C. S. S.	RECETTES	Etat		Révision de l'exercice	1
	AP initiale votée	1 267 931,12 €			AP initiale votée	481 159,80 €				AP initiale votée	488 279,98 €				AP initiale votée	9E0 000 €				AP initiale votée	72877,46€
	Opération		Dechèterie de Banon		Opération		Acmisition colonnes	The state of the s	•	Opération		Aménagement PAV			Opération		Matérial de transport	tradicates on total		Opération	Bennes

(SUITE) AUTORISATIONS DE PRORGMMES & CREDITS DE PAIEMENTS BUDGET PRIMITIF2021- Service Déchets Ménagers Objet:

DECIDE d'OUVRIR l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) telle qu'indiquée dans le tableau ci-dessous :

t	Reste à financer	1
rédits de paiemen	2022	20000€
)	2021	230 000 €
Restes à réaliser	sur 2020	
Crédits de	paiements réalisés 2020	1
Out like de miner	orems de palement antérieurs	f
	nouveau montant de l'AP	3000008
1	revision de l'exercice	1
	AP initiale votée	900 000 E
	Opération	Condag

DEMANDE l'inscription dans les prochains documents budgétaires des crédits de paiement tels que détaillés ci-dessus.

DIT que les crédits de paiement sont fixés par le budget de l'exercice.

AUTORISE le président à effectuer les démarches nécessaires et à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à REVEST DU BION, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes Bath Provence Pays de Banon,



Envoyé en préfecture le 20/04/2021

Reçu en préfecture le 20/04/2021

Affiché le

Affiché le

ID : 004-200071025-20210415-DELIB_2021238-DE



Envoyé en préfecture le 22/04/2021 Recu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le

Date de la convocation :

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_39-DE

Séance du 15 avril 2021

n° 2021/39

Nombre de membres:

afférents au Conseil de Communauté :

39

en exercice:

Date d'affichage :

Le 9/04/2021 Le 9/04/2021

• qui ont pris part à la délibération :

36

L'an deux mille vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Revest du Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI

M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Secrétaire de séance :

M. Bernard GRANET

Objet:

REVERSEMENT DE FISCALITE

Le Conseil de Communauté.

VU le Code Général des Collectivités territoriale

VU l'article 1609 nonies C et suivants du Code Général des Impôts

VU l'arrêté préfectoral portant fusion des communautés du Pays de Banon et de Haute Provence.

VU le rapport de la CLECT

CONSIDERANT que l'évaluation des charges transférées et des produits perçus rend créditrices les communes de St Martin-les-Eaux, Dauphin et Mane.

CONSIDERANT les demandes de ces communes.

Envoyé en préfecture le 22/04/2021 Reçu en préfecture le 22/04/2021 Affiché le ID : 004-200071025-20210415-DELIB_2021_39-DE

n° 2021/39

Objet: REVERSEMENT DE FISCALITE (SUITE)

Après en avoir délibéré, A l'Unanimité

DECIDE de rembourser en partie, la fiscalité qui leur est due, à savoir pour Dauphin 250 000 €, pour Mane 100 000 € et pour St Martin-les-Eaux 100 000 €

Ainsi fait et délibéré à REVEST DU BION, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon,

Reques DEPIEDS.

Envoyé en préfecture le 22/04/2021

Reçu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_40-DE

Séance du 15 avril 2021

nº 2021/40

Nombre de membres :

• afférents au Conseil de Communauté :

• Date de la convocation : Date d'affichage: 39

Le 9/04/2021 Le 9/04/2021

en exercice :

• qui ont pris part à la délibération :

L'an deux mille vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Revest du Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS:

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI

M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Secrétaire de séance :

M. Bernard GRANET

Objet:

FONDS DE PERAQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL(FPIC)

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapport entendu,

CONSIDERANT le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunal et Communales (FPIC) crée par la Loi du 16/12/2010.

Après en avoir délibéré, A l'Unanimité

DECIDE de prendre en charge la totalité du montant du prélèvement pour 2021

Ainsi fait et délibéré à REVEST DU BION, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon, Jacques DEPTEDS.

SERVICE TO THE TOTAL PRODUCT AND ADDRESS OF THE PRODUCT OF THE PRO

TOTAL SEPTEMBERS OF THE PROPERTY OF THE PROPER

Jakenton Inggest alternation,

on the second the delian in the form to be produced and to be deliable. And also be a social section of the second of the second

ratificación y consistence.

acon pour fareiro Vérip observamentos effetto al acipale un orlanos obligadades

Explanation at making with 1000 days of 460 hade and

Envoyé en préfecture le 22/04/2021 Recu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_41-DE

Séance du 15 avril 2021

nº 2021/41

Nombre de membres :

• afférents au Conseil de Communauté :

39

en exercice :

• qui ont pris part à la délibération :

Date de la convocation :

Le 9/04/2021

• Date d'affichage :

Le 9/04/2021

L'an deux mille vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Revest du Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS:

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Secrétaire de séance :

M. Bernard GRANET

Objet:

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le Conseil de Communauté.

L'Exposé du Rapport entendu,

CONSIDERANT la présence d'associations ou structures d'intérêt communautaire sur le territoire de la Communauté de Communes Haute-Provence Pays de Banon.

CONSIDERANT l'intérêt que revêtent ces structures sur le plan social et touristique.

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_41-DE

n° 2021/41

Objet: ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS (SUITE)

Après en avoir délibéré, A l'Unanimité

DECIDE de verser les subventions suivantes pour l'année 2021 :

 ADMR Banon
 12 000 €

 ADMR Reillanne
 1 800 €

 Syndicat d'initiative de Revest du Bion
 1 000 €

 Maison d'Assistantes maternelles à St Maime
 5 000 €

Ainsi fait et délibéré à REVEST DU BION, les jour, mois, an que dessus.

OMMUNES HAUTE.OR

Le Président de Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

Envoyé en préfecture le 22/04/2021

Reçu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_42-DE

Séance du 15 avril 2021

39

nº 2021/42

Nombre de membres :

• afférents au Conseil de Communauté :

Date de la convocation : Date d'affichage : 39

Le 9/04/2021

en exercice :

• qui ont pris part à la délibération :

Le 9/04/2021

L'an deux mille vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Revest du Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS:

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice

CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Secrétaire de séance :

M. Bernard GRANET

Objet:

PROPRIETE SUR MANE CADASTREE SECTION E nº1 040 Acquisition par l'Etablissement Public Foncier Régional

Le Conseil de Communauté.

L'Exposé du Rapport entendu,

CONSIDERANT le projet de la commune de MANE d'acquérir une propriété dans le village cadastrée section E n°1040 pour y réaliser une maison familiale pour les personnes âgées.

CONSIDERANT l'intérêt de ce projet sur le plan social.

CONSIDERANT la convention multisites signée avec l'Etablissement Public Foncier Régional (EPFR) par délibération du 14/03/2017 et l'avenant signé en 2020.

Envoyé en préfecture le 22/04/2021 Reçu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_42-DE

n° 2021/42

Objet:

PROPRIETE SUR MANE CADASTREE SECTION E n°1 040 Acquisition par l'Etablissement Public Foncier Régional

(SUITE)

Après en avoir délibéré, A l'Unanimité

AUTORISE le Président à solliciter l'intervention de l'EPFR pour cette acquisition.

Ainsi fait et délibéré à REVEST DU BION, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPTEDS.

Envoyé en préfecture le 22/04/2021

Reçu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le

Date de la convocation :

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_43-DE

Séance du 15 avril 2021

nº 2021/43

Nombre de membres :

afférents au Conseil de Communauté :

39 39

en exercice :

Date d'affichage :

Le 9/04/2021 Le 9/04/2021

qui ont pris part à la délibération :

L'an deux mille vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Revest du Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Secrétaire de séance :

M. Bernard GRANET

Objet:

CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS A ST MARTIN-LES-EAUX Marché de Maîtrise d'œuvre - Avenant n°2

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapport entendu,

CONSIDERANT le marché de maitrise d'œuvre conclu avec Mme Magali GRANIER pour la construction de 6 logements à St Martin-les-eaux.

CONSIDERANT l'évolution du montant du projet et la nécessité de travaux de supplémentaires. CONSIDERANT sa proposition d'avenant n°2.

Après en avoir délibéré.

A la majorité avec 35 voix pour et 1 abstention.

AUTORISE la signature de l'avenant n°2 avec Magali GRANIER d'un montant de 18 000 € HT soit 21 600€

Ainsi fait et délibéré à REVEST DU BION, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

THE TRANSPORT OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY

173 CSEP House M. Touris Cab State Office Cab

Vorder en ander det elektronische eine Andersonische Ander

beautifuling 2015 being to personn in C. E. Dehnig Hepertonical to many of about made of a condition

congests surprise target years have startly 1873 (800). In a collection in a collection

estuments of the Community of the Section of the Community of the Communit



Envoyé en préfecture le 22/04/2021 Recu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_44-DE

Séance du 15 avril 2021

nº 2021/44

Nombre de membres :

afférents au Conseil de Communauté :

39 39 36

• qui ont pris part à la délibération :

Date de la convocation :

Le 9/04/2021

Date d'affichage :

Le 9/04/2021

L'an deux mille vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Revest du Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS:

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Secrétaire de séance :

M. Bernard GRANET

Objet:

CONSTRUCTION D'UN PLANETARIUM - Marché de Maîtrise dOeuvre Protocole d'accord transactionnel

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU les articles 2044 et suivants du Code Civil relatifs à la transaction.

VU les articles L2122-21 et suivants du Code général des Collectivités Territoriales transposable pour la communauté.

VU l'article L 521-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT que la passation d'un avenant n'est pas possible compte tenu de l'augmentation du montant de la maîtrise d'œuvre

CONSIDERANT qu'il convient de régulariser la situation en signant un protocole d'accord transactionnel pour éviter un contentieux avec le maître d'œuvre s'il n'était pas payé pour des études

CONSIDERANT que tout report des travaux aurait des conséquences dommageables pour la collectivité.

CONSIDERANT le montant du marché fixé dans l'Acte d'engagement à 69 500 € HT.

ID: 004-200071025-20210415-DELIB 2021 44-DE

n° 2021/44

Objet : CONSTRUCTION D'UN PLANETARIUM – Marché de maîtrise d'œuvre (SUITE)
Protocole d'accord transactionnel

CONSIDERANT que le coût prévisionnel des travaux est estimé aujourd'hui à 1 400 000 € HT

CONSIDERANT sa précédente délibération n°2021/06 en date du 18/02/2021 acceptant un montant d'honoraires à 150 000 € HT

CONSIDERANT le silence du maître d'œuvre et dans le souci de parvenir à une solution amiable face au contentieux naissant

Après en avoir délibéré,

A la majorité avec 12 voix pour, 8 voix contre et 16 abstentions.

ACCEPTE un nouveau protocole d'accord transactionnel.

DIT que montant des honoraires est fixé à 180 000 € HT.

AUTORISE M. le Président à signer ce protocole ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.

Annule et remplace sa précédente délibération n°2020/06 du 18/02/2021

Ainsi fait et délibéré à REVEST DU BION, les jour, mois, an que dessus.

THE SHAJE PROJECT OF THE PROJECT OF

Le Président de Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

Envoyé en préfecture le 22/04/2021 Reçu en préfecture le 22/04/2021

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_45-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2021

n° 2021 /45

Nombre de membres :

afférents au Conseil de Communauté :

39 39 Date de la convocation : Date d'affichage :

Le 09/04/2021 Le 09/04/2021

en exercice :

• qui ont pris part à la délibération : 36

L'an deux mil vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Revest-du-Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS:

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO,

Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Objet:

Secrétaire de séance :

CONSTRUCTION D'UNE CRECHE A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

Demande de financements auprès de la CAF

M. Bernard GRANET

Le Conseil de Communauté.

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet de construction d'une crèche à St Michel l'Observatoire.

CONSIDERANT l'intérêt que revêt ce projet sur le plan économique et social.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes.

CONSIDERANT les besoins et attentes exprimés sur le territoire communautaire en matière de places de crèche.

CONSIDERANT le projet dressé par l'architecte.

CONSIDERANT le caractère structurant de ce projet pour le territoire.

CONSIDERANT qu'il répond à un besoin réel de la population.

CONSIDERANT que le montant des travaux de la s'élève à 1 485 000 € HT

Envoyé en préfecture le 22/04/2021 Reçu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_45-DE

n° 2021/45

Objet:

CONSTRUCTION D'UNE CRECHE A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE Demande de financements auprès de la CAF (SUITE)

CONSIDERANT que le maillage du territoire avec les structures existantes, permettra de réduire les déplacement quotidien des familles.

Après en avoir délibéré

A la majorité avec 25 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention.

ADOPTE le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	CAF	Région CRET	Conseil Départemental	Autofinancement
1 485 000 € HT	450 000 €	330 000 €	131 576 €	573 424 €

SOLLICITE le concours financier de la Caisse des Allocations Familiales.

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à REVEST DU BION, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon,

Facques DEPIEDS

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 22/04/2021 Reçu en préfecture le 22/04/2021 Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_46-DE

Séance du 15 avril 2021

nº 2021/46

Le -09/04/2021

Le 09/04/2021

Nombre de membres :

afférents au Conseil de Communauté : en exercice :

39

• qui ont pris part à la délibération : 36 L'an deux mil vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de

Date de la convocation :

Date d'affichage :

PRÉSENTS:

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

Communauté s'est réuni à Revest du Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET. Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Secrétaire de séance :

M. Bernard GRANET

Objet:

Relais d'Assistantes Maternelles de la CCHPPB

Projet d'investissement 2021 - Demande de financement au titre de la CAF

Le Conseil de Communauté.

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet de construction d'un Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M) à St Michel l'Observatoire .

CONSIDERANT l'intérêt que revêt ce projet sur le plan social.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de

CONSIDERANT que la démarche initiée par le conseil de communauté permet de créer un service supplémentaire notamment dans l'arrière-pays.

CONSIDERANT que le montant du fonctionnement du R.A.M pour l'année 2021 de la s'élève à 254 150 € HT

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_46-DE

nº 2021/46

Objet:

Relais d'Assistantes Maternelles de la CCHPPB (SUITE) Projet d'investissement 2021 - Demande de financement au titre de la CAF

Après en avoir délibéré A l'Unanimité.

ADOPTE le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	CAF	Autofinancement
254 150 € HT	200 000 €	54 150 €

SOLLICITE le concours financier de la caisse des Allocation Familiales pour son projet d'investissement du R.AM.

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

Envoyé en préfecture le 22/04/2021

Recu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_47-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2021

nº 2021/47

Nombre de membres :

• afférents au Conseil de Communauté :

39

en exercice: • qui ont pris part à la délibération : 36

Date de la convocation : Le -09/04/2021 Date d'affichage : Le 09/04/2021

L'an deux mil vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Revest du Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Secrétaire de séance :

M. Bernard GRANET

Objet:

APPEL A PROJET CITEO 2020 Demande de financements.

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu

CONSIDERANT l'appel à candidature pour les mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages et des papiers lancé par CITEO

CONSIDERANT le projet de la CCHPPB pour l'optimisation de la collecte des déchets sur son territoire.

Envoyé en préfecture le 22/04/2021 Reçu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_47-DE

11 ZUZI/41

Objet:

APPEL A PROJET CITEO 2020 (SUITE) Demande de financements.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la CCHPPB.

CONSIDERANT l'intérêt que revêt ce projet sur le plan environnemental et notamment en matière de gestion des déchets et de tri sélectif.

CONSIDERANT le montant de cette opération qui s'élève à 227 910 € HT.

Après en avoir délibéré, À l'unanimité

SOLLICITE le concours financier de CITEO.

AUTORISE la mise en œuvre du projet d'optimisation de la collecte

AUTORISE Monsieur le président à présenter les demandes de financements et à signer la convention à intervenir avec CITEO et ADELPHE.

Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois, an que dessus.

HAUTE PROBLEM TO THE PAYS OF AUTOMOTION OF A

Le Président de Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

Envoyé en préfecture le 22/04/2021

Reçu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_48-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2021

n° 2021/48

Nombre de membres:

• afférents au Conseil de Communauté :

nunauté : 39

Date d'affichage :

Date de la convocation :

Le -09/04/2021 Le 09/04/2021

en exercice :

39

• qui ont pris part à la délibération : 3

L'an deux mil vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Revest du Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRESENTS

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Secrétaire de séance :

M. Bernard GRANET

Objet:

PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (PLPDMA)

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu

VU l'article L 541-15-1 Du Code de l'Environnement.

VU le Décret n°2015-662 du 14 juin 2015 qui définit le contenu de ce programme, ainsi que les modalités d'élaboration et de révision.

CONSIDERANT que la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon est compétente en matière de déchets ménagers.

CONSIDERANT l'enjeu environnemental, économique et financier que représente la gestion des déchets.

CONSIDERANT la nécessité de faire de la prévention des déchets c'est-à-dire de diminuer à la source la quantité de déchets.

Envoyé en préfecture le 22/04/2021 Reçu en préfecture le 22/04/2021 Affiché le

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_48-DE

nº 2021/48

Objet:

PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES ECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (PLPDMA) (SUITE)

Après en avoir délibéré, À l'unanimité

APPROUVE le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2021-2027

Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPLEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Envoyé en préfecture le 22/04/2021 HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Recu en préfecture le 22/04/2021

ID: 004-200071025-20210415-DELIB_2021_49-DE

Séance du 15 avril 2021.

nº 2021/49

Nombre de membres :

afférents au Conseil de Communauté :

39

en exercice :

• qui ont pris part à la délibération :

36

Date de la convocation : Date d'affichage :

Le -09/04/2021 Le 09/04/2021

L'an deux mil vingt et un le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Revest du Bion, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS:

Mme Brigitte MOYA, conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. Julien LOPEZ, conseillers communautaires de BANON

Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Nicolas LAPAILLE, conseiller communautaire de l'HOSPITALET

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Alain FIORI, Conseillers communautaire de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Claire DUFOUR, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION

Mme Marie-Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN LES EAUX

M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS: Mme Michèle PIEDNOIR a donné pouvoir à M. Stephen PARRAUD

Mme Claudie DAUPHIN RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

Mme Marie Claude DAUPHIN a donné pouvoir à M. Alain FIORI M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR

Secrétaire de séance :

M. Bernard GRANET

Objet:

INITIATIVE ALPES PROVENCE

Subvention 2021

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu

CONSIDERANT la demande de de subvention l'association Initiative Alpes Provence

CONSIDERANT que cette association a pour objet l'accueil, le financement, l'accompagnement et le sui des créateurs et repreneurs d'entreprises.

CONSIDERANT l'intérêt qu'elle revêt sur plan économique et social pour les entreprises de notre territoire.

Après en avoir délibéré,

À la majorité avec 35 voix pour et 1 abstention.

Ainsi fait

DECIDE d'apporter une subvention de 0,7 € par habitant soit 0,7 € x 9 582 = 6 707,40 €

les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon,